

CREER UNE ACTIVITE D'ECONOMIE SOLIDAIRE EN ZONE SENSIBLE

Fin 2001, deux nouveaux restaurants associatifs ouvriront dans l'Essonne. "Génération Femmes" installera une activité restauration/service traiteur aux Pyramides à Evry. L'association "Santé, Culture et Intégration" mettra en place un restaurant adossé à un espace ressources alimentation/nutrition à Corbeil-Essonnes dans le quartier des Tarterêts.

Ce ne sont pas des projets isolés, ils s'inscrivent dans un vaste mouvement qui a déjà vu naître d'autres initiatives. "Le Flamboyant" s'est créé à Creil en 1988 et le restaurant "Plein Sud" qui a reçu les "Olympes d'Or" en 2000, s'est installé en 1995 dans les Hauts de Rouen.

Si chaque montage est singulier, ces restaurants ont en commun la particularité de s'installer au coeur des quartiers sensibles où ils réinsufflent de la vie dans des territoires trop souvent abandonnés par les commerces traditionnels et les pouvoirs publics. Le restaurant Plein Sud s'est installé à la demande des pouvoirs publics dans une case du centre commercial du Châtelet, où la majorité des rideaux de fer sont baissés.

Ces activités permettent à des habitants de créer leur propre emploi. En moyenne 5 ou 6 femmes, sans emploi, vivant dans ces quartiers gèrent ces espaces. Elles s'assurent un revenu en produisant environ une quarantaine de couverts journaliers.

Depuis de nombreuses années, des projets de création d'activité économique portés par des associations interculturelles de femmes émergent dans les sites "sensibles". Ces quartiers sont confrontés à des difficultés graves liées au problème de marginalisation sociale, professionnelle et d'exclusion d'une grande partie de sa population très précarisée face à l'emploi et démunie face aux circuits administratifs et décisionnels.

Or ces personnes, bien que souvent au chômage ou en situation précaire et sans qualification, disposent des potentialités et des ressources humaines qui sont insuffisamment reconnues. En effet, en assurant et gérant la survie dans des conditions difficiles avec des ressources quasi inexistantes, elles ont fait la preuve de capacités de débrouillardise, d'adaptation, de compréhension pour pouvoir s'adapter dans les pays d'accueil. Faire confiance aux habitants des quartiers, s'appuyer sur leurs connaissances, leur histoire, leurs itinéraires et leurs savoirs sociaux permet de mobiliser de nombreuses potentialités, qui peuvent vraiment changer la vie. Les projets liés à l'alimentation-nutrition et à la restauration sont multiples et mobilisent de nombreuses femmes qui souhaitent transférer leur savoir-faire traditionnels en compétences professionnelles.

En créant des activités répondant à des besoins non couverts, elles veulent valoriser leurs savoir-faire, dont certains ont été acquis au cours de leur parcours migratoire, en les transformant en savoir-faire professionnels. Se faire reconnaître en faisant

découvrir et apprécier des plats de leur pays d'origine, du maffé au tiop en passant par le couscous, le tajine et même l'exotique soupe Candia est gratifiant, comme faire partager leur culture, leurs connaissances. Mais dans ces lieux on trouve également des femmes qui souhaitent valoriser leurs savoirs professionnels non reconnus en France. Dans ces espaces, à la fois lieux d'initiatives économiques et création de médiation et de cohésion sociale, se rencontrent de nombreuses femmes de différentes nationalités. Ces micro-activités économiques se révèlent être importantes pour la vie et l'image d'un quartier. " Le Flamboyant " à Creil ou "Plein Sud" à Rouen ont fait l'objet de nombreuses visites d'associations de femmes venues de l'ensemble du territoire. Elles ont souvent été sollicitées pour transmettre leur expérience dans différents colloques européens. La réussite de telles initiatives permet d'introduire du possible et du positif dans des quartiers jugés trop souvent sans ressources internes.

L'implication des associations interculturelles de femmes dans le développement économique local est essentielle, d'autant qu'elles se structurent à partir de dynamiques collectives fortes qui rompent avec l'anomie qui gagne trop souvent ces territoires. Ces regroupements sont des éléments essentiels dans la lutte pour l'intégration et contre les discriminations. Mais cette dimension est peu prise en compte par les services extérieurs de l'état ou les municipalités. Les femmes immigrées restent souvent dans une relative invisibilité. Leur spécificité, la richesse et la qualité de leurs interventions, sont difficilement reconnues, l'apport multiculturel souvent gommé, sinon nié.

Si cette approche pluriculturelle nous paraît riche de possibilités, paradoxalement la question d'intégration est encore trop souvent posée comme un problème et non comme une chance pour les lieux où les femmes vivent, alors que les forces vives des femmes, les dynamiques en oeuvre, les potentialités sont très prometteuses. Depuis de nombreuses années nous intervenons sur les quartiers sensibles et nous avons pu constater que les femmes immigrées étaient les éléments moteurs de la vie associative locale aujourd'hui. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cela.

Compte tenu des inégalités persistantes en terme d'égalité professionnelle, surtout pour des femmes confrontées à des difficultés socio-économiques majeures, celles-ci se sentent dans une démarche d'autonomisation, d'évolution et de transformation sociale. On peut faire l'hypothèse que les femmes immigrées se vivent dans des logiques d'intégration, contrairement aux hommes qui ont plus de difficultés à faire le deuil de leur pays d'origine. Elles savent qu'elles vont devoir rester dans le pays d'accueil et construire une vie pour leur famille. Donc elles développent des stratégies pour y rendre la vie possible et favoriser une meilleure intégration de leurs enfants en leur donnant des images positives d'intégration et en construisant leur propre place.

Les femmes d'origine étrangère se sentent dans des logiques d'émancipation sociale et financière. Elles veulent se donner les moyens de leur évolution, agir sur leurs conditions de vie, trouver leurs propres formes d'intégration. Le rapport au travail est un élément fort et structurant pour les femmes et leurs enfants. Paule Paillet souligne que " *cette quête de travail va plus profond : la femme qui travaille se sent valorisée,*

elle accède à un autre statut. L'activité hors du foyer répond à une exigeante recherche de reconnaissance, au désir d'acquisition d'une identité autonome”.

Les femmes immigrées savent qu'elles ont peu de chance d'avoir un travail salarié ordinaire, compte tenu de la situation globale du marché du travail et des contraintes en terme de temps, de mobilité auxquelles elles sont soumises. Développer sa propre activité sur son territoire, équivaut à se doter des moyens adaptés pour créer son propre emploi. C'est pourquoi elles veulent apprendre et se professionnaliser pour trouver un travail et des revenus ; les structures familiales ne permettant plus d'assurer leurs besoins et ceux de leurs enfants.

Une meilleure articulation des temps des femmes

Un des enjeux forts des femmes est le souhait de concilier vie familiale/vie professionnelle, d'assurer des passerelles entre sphère privée et sphère publique. Le mode de fonctionnement de ces activités présente aussi des caractéristiques particulières. En développant des compétences appuyées sur les savoirs sociaux acquis de l'expérience et en se dotant de leur propre forme d'organisation et d'auto-organisation, les femmes ont choisi des modes de partage de travail leur permettant de gérer à la fois les contraintes familiales et la nécessité d'assurer un revenu. Cela leur donne la possibilité de continuer à s'occuper de la famille, du quotidien et des enfants. Elles peuvent être présentes à la sortie de l'école, s'occuper des petits. Dans le choix de la proximité du lieu d'habitation, il y a incontestablement un désir fort de pouvoir continuer à assumer l'éducation des enfants. C'est un facteur important dans des banlieues difficiles où les adultes redoutent beaucoup les phénomènes de délinquance des jeunes.

De fait, ces activités favorisent une certaine perméabilité entre le milieu familial et le milieu professionnel en permettant aux enfants de venir passer un moment, d'être écouté si nécessaire ou de faire appel à un adulte. En plus d'avoir une maîtrise des différentes contraintes familiales et professionnelles, ce travail à temps partiel permet le passage progressif de la vie familiale à la situation de travail, élément essentiel culturellement. L'implantation de ces lieux au plus près de l'habitation permet un maximum de temps de présence, alors que les conditions habituelles de travail sont caractérisées par l'éloignement du domicile, la longueur des transports, les lieux de travail entraînant la non disponibilité.

Cet investissement à temps partiel donne la possibilité de faire partager le travail à un nombre plus important de femmes, Cet engagement se retrouve dans l'organisation interne de ces initiatives où s'expérimente une certaine polyvalence et une certaine autogestion. Ce partage du travail a non seulement un sens humain, social, mais il contribue aussi à l'enrichissement des tâches à accomplir. A Creil, toutes les femmes travaillent à mi-temps et assurent à tour de rôle le service, la cuisine, les achats, ainsi que les tâches administratives et touchent toutes le même salaire. Cette organisation

¹Paule Paillet, *Les femmes d'origine étrangère et l'emploi*, Informations Sociales n° 63, 1997, p. 47.

permet de plus une grande solidarité entre les femmes, par exemple quand un enfant est malade, l'ensemble du groupe s'organise pour que la mère puisse se libérer.

La principale motivation tient au fait de s'être vraiment donné les moyens d'être acteur de sa propre vie en terme de capacité à harmoniser, en partie, les différentes temporalités qui rythment sa vie.

Pour atteindre leurs objectifs, elles développent différentes stratégies. Elles s'inscrivent dans des projets collectifs permettant de compenser les faiblesses et fragilités individuelles. En effet, seule une dynamique collective donne les forces suffisantes pour se lancer dans des démarches longues et difficiles en mutualisant les compétences, pour résister aux pressions, pour développer des stratégies efficaces.

Les femmes initient des projets sur leur territoire de vie "territoire du coeur". Elles puisent une force certaine de l'attachement à l'association d'origine, au réseau de relations qu'elles ont tissé au cours des années.

Echapper aux appartenances communautaires

Elles se retrouvent dans des dynamiques interculturelles pour dépasser les logiques communautaires et contrebalancer le poids des cultures traditionnelles. Elles tentent de faire un pont entre culture d'origine et culture du pays d'accueil luttant à la fois contre la montée des intégrismes et la dégradation de la vie sociale. Ces lieux font la preuve, au jour le jour, que les communautés peuvent vivre et produire ensemble et initier des espaces de rencontres et de paroles différents. Mais ceci demande souvent beaucoup d'énergie aux femmes, qui doivent résister aux pressions de leur communauté pour garder cette dimension interculturelle et leur liberté d'action.

Beaucoup d'entre elles s'inscrivent dans des projets de développement Nord/Sud qui leur permettent de maintenir des passerelles entre les cultures, d'aider les personnes qui reviennent dans leur pays d'origine et de soutenir des projets locaux. "Santé, Culture et Intégration" à Corbeil-Essonnes soutient notamment la création d'un centre hospitalier dans la brousse au Cameroun.

L'ancrage local de ces initiatives portées par de petites associations permet de tramer de manière fine, économique, social, culturel et politique. Elles inventent des modèles positifs d'action et d'intégration, facilitent les apprentissages et l'acquisition de savoirs et tissent des solidarités de proximité. Ces lieux permettent la rencontre de retraités, de personnes isolées, de personnes travaillant sur le quartier, mais aussi de jeunes et d'enfants. Ils représentent de réelles passerelles avec le centre ville, car souvent les personnes viennent découvrir des plats dans des quartiers où elles ne viendraient pas habituellement. De plus, les femmes organisent souvent des rencontres, Plein Sud qui a reçu les femmes des Chiapas l'année dernière. Ces initiatives sont des espaces de cohésion sociale, de création d'emplois, de rencontres interculturelles et intergénérationnelles.

Ces projets croisent les priorités d'un certain nombre de politiques, en particulier la politique de la ville, qui revendique fortement la participation ou l'implication des habitants ; ceci devrait faciliter leur émergence et leur développement.

Or, paradoxalement, nous constatons sur le terrain leur permanente et difficile reconnaissance, leur fragilité constante, l'épuisement des principaux acteurs.

Ce potentiel humain particulièrement prometteur et dynamique est sous utilisé, souvent freiné. Alors qu'il y a convergence entre ces projets et les objectifs proclamés de la politique de la Ville, on peut s'interroger sur ce qui fait frein. Serait-ce les représentations, les images stéréotypées, le peu de poids sur les enjeux électoraux.

Malgré les discours actuels sur la parité et la lutte contre les discriminations, les actrices de ces initiatives sont confrontées à un cumul de difficultés, en particulier à une triple discrimination (sexiste, raciale, sociale et spatiale) :

Etre femme dans une société qui n'a pas encore intégré l'égalité des chances en particulier dans la création d'activités économiques.

A cette situation se rajoute le fait d'être femme immigrée, alors que la question de la discrimination persiste dans le monde du travail.

A cela, il nous semble qu'il faut intégrer un troisième facteur social et spatial.

Etre souvent sans qualification particulière et ne maîtrisant pas les codes ni les règles sociales et administratives et habiter sur des territoires difficiles.

Comme le fait remarquer Nathalie Frigul : *“ Les femmes étrangères sont davantage exposées aux inégalités sociales pour différentes raisons liées au statut social et professionnel, aux problèmes de la langue, aux méconnaissances des procédures administratives, à l'absence de protection syndicale, mais aussi à la peur de perdre un emploi, dans un contexte où c'est l'emploi qui donne la légitimité de la présence en France ”.*

Les projets de créations d'activités économiques, initiés par des associations de femmes de quartiers populaires souvent d'origine immigrée, sont nombreux, mais ont du mal à se concrétiser, puis à se pérenniser, confrontés aux logiques de structure et de procédure.

Des résistances à l'initiative

Les initiatives, à la frange du politique, de l'économique et du social, qui se fédèrent sous le vocable d'économie solidaire, sont atypiques et ne s'intègrent pas dans les moules traditionnels et procédures habituelles. Leur transversalité renvoie à une complexité, qui déroute. Inscrits dans des logiques où les entrepreneuses se veulent collectives et non individuelles, elles sont confrontées à des difficultés particulières en

² Nathalie Frigul, *Femmes étrangères doublement discriminées*, Revue Plein Droit n° 41-42, avril 1999, p. 12.

terme de statut juridique, financement propre et montage en ressources humaines, formation, accompagnement. Par exemple selon les moments et les variations politiques, Plein Sud a dû passer d'un statut coopératif à un statut associatif facilitant les flux financiers. Mais les femmes l'ont mal vécu, car le statut coopératif a l'avantage de leur donner la maîtrise de leur outil de travail ; le statut associatif pose une question de fond sur la responsabilité et les relations entre un C.A. qui dirige et une équipe qui travaille. Ces deux statuts ont chacun leur limite. En attendant les nouveaux statuts en préparation, on ne peut que faire une côte mal taillée, qui ne facilite pas le développement durable de ces activités et les maintient dans la fragilité.

Alors qu'on pourrait faire l'hypothèse qu'ils préfigurent de nouvelles formes sociales en terme d'organisation du travail, de transformation sociale, de régulation des sphères sociale et privée, ces projets auraient besoin d'un environnement institutionnel et administratif favorable pour éclore et se développer. Mais ces créations d'activité bousculent des habitudes, des préjugés, des représentations, qui génèrent des blocages. Actuellement par exemple, nous nous heurtons aux limites du décret sur les structures mixtes, qui régit de manière très stricte la part de marchand et non marchand.

Nous avons, dans un travail réalisé pour le Service des Droits des Femmes , essayé de définir la nature de ces freins et obstacles. Aux difficultés déjà supportées par les créations d'activité initiées par des femmes s'ajoute le fait de vouloir s'installer sur un quartier sensible où le marché est limité. De plus, elles se retrouvent confrontées au problème de la reconnaissance des actions portées par des habitants ou par des personnes ne maîtrisant ni les codes, ni les procédures, ainsi qu'aux temporalités décalées entre la durée nécessaire de maturation des projets et les exigences des partenaires, et aussi la difficulté de croiser économique et social et logique de territoire.

Des résistances aux initiatives de femmes immigrées

De plus, le fait d'être immigrée, implique des obstacles supplémentaires : en terme de légitimité, déni de représentation, manque de dispositif en ressources humaines adapté.

Par exemple, alors qu'il avait fait l'objet d'un soutien important dans le cadre du contrat de ville, le projet de restaurant initié par l'association " Femmes Courage " regroupant des femmes immigrés d'origine africaine sur le quartier de la Grande Borne à Grigny, n'a jamais pu voir le jour faute d'obtenir un local de la municipalité et l'association s'est dissoute.

Mais la situation des femmes d'origine immigrée est très diverse. Si elles sont confrontées à des conditions objectives de pauvreté socio-économique, leur situation est très variable. De nombreuses femmes d'origine africaine ont fait des études supérieures, mais souffrent d'une non reconnaissance de leurs potentialités et spécificités. Longtemps nous avons cru à des réactions de xénophobie, mais

³ Madeleine Hersent, Pierre de Zutter, *Initiatives locales de femmes dans les zones sensibles urbaines; Analyse des freins et des obstacles*, Etude réalisée pour le Service des Droits des femmes, 1999.

aujourd'hui il nous semble que cette question est plutôt liée à un héritage colonial dont les pays d'accueil n'ont pas su se débarrasser. Cette situation nous préoccupe, car la majorité des initiatives est portée aujourd'hui par des femmes étrangères diplômées. Alors que leur maîtrise des codes des systèmes devrait faciliter le montage des projets, nous constatons paradoxalement des résistances plus lourdes et plus ambiguës de la part des institutions. Etre femme, jeune, intelligente, élégante et vivre dans un quartier sensible dérange et génère des réactions de l'institution dont l'extrême violence nous surprend toujours.

La question centrale est celle de la reconnaissance d'un Droit à l'initiative, où les personnes soient considérées comme responsables de leur projet et interlocuteurs à part entière et non poussées à se mouler dans des procédures qui les détournent, les décalent de leur objectif, les fragilisent et parfois les remettent en cause. Les institutions ont une difficulté à intégrer des actions novatrices avec leurs zones d'incertitudes sur les résultats.

Ces initiatives trament les différentes composantes de la vie et on ne peut les rabattre sur une logique d'économie libérale, qui les attire dans une contradiction où elles se perdent, s'étiolent puis disparaissent. Elles représentent une alchimie complexe, faisant appel à des engagements volontaires des femmes, à de la solidarité et à des capacités de partage et aussi à une partie économique. Les femmes investissent du temps, mobilisent d'autres personnes des associations et vendent des prestations. C'est l'articulation fine de ces différentes composantes qui les fait vraiment fonctionner et représente leur richesse. Faute de moyens réels correspondant à leurs objectifs et reconnaissant leur plus value sociale, les associations sont obligées de bricoler, puis s'épuisent et s'étiolent, par manque de contractualisation claire avec les pouvoirs publics.

Des temporalités différentes

La question centrale posée par ces initiatives de femmes immigrées est bien celle de la reconnaissance d'une démarche spécifique avec ses temporalités propres, ses temps de maturation et de construction, et le respect des rythmes d'apprentissage des promoteurs.

La question de la professionnalisation est rarement posée comme condition nécessaire pour la réalisation d'une activité. On considère que les femmes n'ont pas besoin de formation technique puisqu'elles savent cuisiner, comme si tenir un restaurant ne nécessitait pas des savoirs spécifiques en technique, formation gestion. On surévalue leurs compétences techniques, mais on sous-évalue systématiquement leur capacité à organiser, gérer leur activité. On est en permanence dans le trop ou le trop peu.

Laisser le temps de maturation nécessaire au montage des projets est essentiel, pour qu'ils aient les moyens de se construire de manière durable. La durée nécessaire de la transformation sociale est rarement prise en compte pour des personnes marginalisées par rapport au marché de l'emploi. Des périodes de transition sont obligatoires pour

gérer les déstabilisations de la sphère familiale, notamment pour des publics immigrés où la place de la femme est souvent très traditionnelle. Il faut intégrer le temps de nouvelles recompositions permettant d'acquérir progressivement des nouveaux rythmes, pour passer du bricolage au professionnel, modifier ses relations, ses modes d'intervention, son positionnement dans la sphère privée et publique.

Les décalages temporaires ou ajustements temporels représentent un frein majeur. En effet, le temps des administrations et des politiques est difficile à harmoniser et à coordonner avec le temps des gens soumis à l'urgence de leur situation.

Des procédures complexes

Une autre difficulté vient du lieu d'implantation de ces activités que se créent dans des territoires faisant l'objet de procédures diverses et variées de la politique ville qui se sont complexifiées au fil des années. Le rapport de C. Robin-Rodrigo et P. Bourguignon souligne bien cette dérive : *“ La critique la plus souvent formulée à l'égard des contrats de ville est leur dérive vers une logique de guichet, au détriment de leur vocation à conduire et piloter d'une manière partenariale des projets globaux d'intervention ”* .

Cette complexité des procédures exclue toute une frange du public, qui ne maîtrise pas suffisamment finement les codes, les normes culturelles et administratives, car elle demande une bonne maîtrise des domaines de compétences des pouvoirs publics. Pour une petite association de quartier de femmes immigrées le challenge devient une véritable course d'obstacles. Savoir monter les dossiers, les rédiger dans la logique de chaque institution, nécessite des savoirs particuliers.

Cette inadéquation entre besoins et demandes de la population entraîne une institutionnalisation systématique des dispositifs et une émergence d'acteurs intermédiaires, qui ne facilitent pas, et parfois même limitent, la capacité d'initiative des habitants. En effet, les dispositifs conçus sont de plus en plus complexes et sophistiqués, et à terme seuls les techniciens et les spécialistes pourront les maîtriser.

La question récurrente du “pour“ ou “avec“ le public est révélateur de cette question. Chez nombre d'intervenants sociaux, le souci d'efficacité prend le pas sur la démarche à construire d'autonomisation des acteurs de terrain et souvent ils managent et dirigent des opérations qui demanderaient sans doute à être plutôt soutenues, appuyées, accompagnées. Ainsi les évolutions du travail social peuvent se révéler des freins plutôt que des aides.

Ces micro-initiatives, du fait des différents enjeux qu'elles trament deviennent vite des actions emblématiques. Cette situation est renforcée par le fait que les tensions sociales se trouvent avivées au niveau local. Jacqueline Mengin, dans son rapport pour le Conseil Economique et Social, soulève bien cette question. *“ La mondialisation,*

⁴ Chantal Robin-Rodrigo, Députée des Hautes Pyrénées, Pierre Bourguignon, Député de Seine-Maritime, *Le territoire de la cité au service de l'emploi*, Rapport au Premier Ministre, juin 1999.

l'effacement des repères ainsi que la montée de l'exclusion imposent à chaque territoire de prendre en compte la question de la cohésion sociale. Le développement local accompagne et parfois prend le relais de l'aménagement national du territoire. Le local serait le lieu où les valeurs culturelles de la société seraient complexifiées par celles émanant de la société civile : qualité de la vie, droit aux loisirs, protection de l'environnement. Le développement local est apparu comme une possible réponse à la marginalisation de territoires ou de populations en difficulté ”.

L'initiative devient un enjeu-vitrine pour les différents acteurs locaux. Nous constatons actuellement de plus en plus souvent cette dérive dans les quartiers sensibles, où tout bruissement est immédiatement relayé par les médias, ce qui fragilise et parfois même remet en cause la démarche.

Une autre difficulté pour ces actions réside dans l'improbable rencontre de la problématique femmes avec la politique de la ville. Le rapport de Chantal Deckmyn souligne que dans les thématiques DSU on ne trouve pas de thématique femmes et que souvent elle est assimilée à la question de la famille “ *de fait, Politique de la Ville et Politique des Droits des Femmes répondent aussi à une temporalité, des modèles et des modes d'intervention radicalement différents* ”. Si de surcroît on croise comme variable supplémentaire la question de l'immigration, apparaît vite toute la complexité de ces opérations.

Des alliances nécessaires

Pour réussir, ces initiatives ont besoin d'alliés. L'accompagnement remplit ce rôle ; celui-ci se construit dans la durée d'un processus, dans une logique de transmission progressive de savoirs, pour développer le degré d'action des personnes en investiguant la question de l'inscription dans les faits de l'égalité des droits.

Garant de la cohérence, inscrit dans une démarche de longue durée, le travail de l'accompagnateur est essentiel pour rendre possible la réalisation de ces projets. Conçu comme un ensemblier, celui-ci rassemble les éléments nécessaires à la réussite du projet, qui doit trouver des formes particulières de solidarité pour se développer économiquement dans les meilleures conditions. Il faut faire coexister les parcours des personnes avec les contraintes économiques, réguler les temporalités différentes, le temps nécessaire de l'apprentissage et les contraintes de l'activité.

Ces projets fondés sur des organisations collectives et des reconnaissances identitaires fortes, demande un accompagnement favorisant la réelle maîtrise et l'appropriation de projets par les acteurs. Ce processus de construction s'inscrit dans une logique de responsabilisation et d'autonomisation sans lequel il ne peut y avoir de pérennisation.

⁵ Mengin Jacqueline, *Développement local et politiques d'aménagement du territoire*. Rapport du Conseil Economique et Social. Editions des Journaux officiels, 1998, p. 21

⁶ Chantal Deckmyn, *Les “Actions Femmes” dans la politique de la ville en région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, pour la DRDF et le SGAR, mars 1999, p. 14.

L'accompagnement s'appuie sur une méthodologie particulière globale et spécifique, afin que les personnes acquièrent les capacités nécessaires pour mener leurs actions. La maîtrise d'un certain nombre d'outils les aide à développer leur capacité d'action.

Face aux obstacles que nous avons cités (manque de légitimité, fragilité, inadaptation des statuts), la structuration de réseaux d'acteurs est essentielle. La capitalisation des expériences, la mutualisation des outils, la valorisation des démarches permet de faire connaître et reconnaître ces initiatives et d'agir sur les transformations nécessaires. Un regroupement des différents acteurs de terrain permet de donner une plus grande visibilité à ces expériences et d'accroître leurs capacités de négociation. Plusieurs de ces initiatives se sont regroupées dans le réseau Ré-Actives (Réseau d'Activités d'Economie Solidaire), véritable réseau d'associations de terrain dont Pierrette Soumbou fondatrice du restaurant "Plein Sud" est présidente. Les initiatives ont besoin d'une organisation collective, qui permette de prendre de la distance et de réinterroger pratiques, expériences, stratégies et d'avoir une parole collective.

Ré-Actives est adhérent de l'IRES, l'Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire créé le 6 juin 1997. L'IRES présente la spécificité de regrouper une pluralité d'acteurs différents et complémentaires, soucieux de faire reconnaître la place des initiatives et des acteurs de terrain et de ne pas laisser la parole aux seuls experts. Ce mouvement regroupe des réseaux d'acteurs de terrain comme les Régies de Quartier ou les mouvements de chômeurs, espace de rencontre et d'échange, mais aussi des groupes d'appui, comme ADEL, Civilités, Opale, des équipes de recherches comme le CRIDA, et Economie et Humanisme et des organisations de soutien internationales comme Artisans du Monde ou Peuples Solidaires.

Le croisement des points de vue favorise un dialogue fécond. Cette dynamique permet véritablement d'instaurer un droit à l'initiative pour toutes et tous pour construire une société plus juste et plus égalitaire où chaque personne peut trouver une place d'acteur.

Madeleine Hersent
Janvier 2001